

4.4 QUALIFICATION AUX PROMOTIONS MESSIEURS

Messieurs : 20 mars 2022 au Golf du Val de l'Indre

Mid Amateurs : 1^{er} mai 2022 **Golf de ...**

Seniors : 3 juillet 2022 **Golf de ...**

RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.

Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Ouvert à une seule équipe par club qui n'a pas déjà une équipe dans les divisions nationales messieurs.

Pour les équipiers : Voir le règlement général des épreuves par équipe de la FFG.

Pour les équipes : Les 18 équipes (maximum) seront retenues selon les critères suivants :

1- l'ordre du mérite 2021 des clubs messieurs

2- l'ordre d'arrivée des inscriptions sur Extranet pour les clubs ne figurant pas au mérite des clubs messieurs.

FORME DE JEU

Épreuve sur 1 jour :

6 simples / stroke play / 18 trous par jour

Les 5 meilleurs scores sont retenus.

Les 8 premières équipes se qualifient à la promotion messieurs 2022.

Les 8 premières équipes se qualifient à la promotion mid amateurs messieurs 2022.

Les 6 premières équipes se qualifient à la promotion seniors messieurs 2022.

ENGAGEMENT

Inscription du club sur Extranet : <http://xnet.ffgolf.org> au plus tard **1 mois avant le premier jour de l'épreuve**.

Inscription des joueurs sur Extranet : <http://xnet.ffgolf.org> au plus tard **7 jours pleins avant le premier jour de l'épreuve**.

Droit d'inscription : 100 € par équipe (reconnaissance comprise) à payer par virement à la Ligue du Centre Val de Loire avant la veille de la compétition.

Forfait : Voir § II-2/ FORFAITS du règlement général 1-2-2-1.

L'épreuve sera annulée en cas d'engagement de 8 équipes ou moins (droits d'inscription remboursés aux clubs).

COMITÉ DE L'ÉPREUVE, DEPARTS, REUNION DES CAPITAINES

Deux représentants du club effectivement présents, l'Arbitre et l'OEC.

Départs sur Internet www.golf-centre.fr ou disponibles au Club 48h avant l'épreuve.

La Réunion des Capitaines aura lieu la veille de la compétition à 19h.

APPLICATION DU RÈGLEMENT GÉNÉRAL FFG DES COMPÉTITIONS

Epreuve non-fumeur.